

ACTUEL MARX

EXTRAIT



Les sociétés à référence marxiste s'écroulent. Les organisations qui se réclament du marxisme sont en crise. Et dans le même temps, hors de toute orthodoxie, se développe, notamment dans les grands pays développés (monde anglo-saxon, Allemagne, Italie, Japon, aire hispanique), une importante production intellectuelle qui renouvelle les traditions marxistes, les confronte et les associe aux autres composantes majeures de la culture contemporaine.

Actuel Marx, depuis sa fondation en 1987, se propose d'être un laboratoire de ces nouvelles réélaborations. Son objectif est d'œuvrer à l'établissement de réseaux qui mondialisent une pensée critique radicale.

VOLUMES PARUS

1987

- N° 1. *L'état du marxisme*
N° 2. *Le marxisme au Japon*

1988

- N° 3. *Le socialisme et l'Occident*
N° 4. *Marxisme italien : quelle identité ?*

1989

- N° 5. *Libéralisme, société civile, Etat de droit*
N° 6. *La perestroïka, une révolution ?*

1990

- N° 7. *Le marxisme analytique anglo-saxon*
N° 8. *Liberté, égalité, différence*

1991

- N° 9. *Le monde est-il un marché ?*
N° 10. *Ethique et politique*

1992

- N° 11. *Weber et Marx*
N° 12. *L'écologie, ce matérialisme historique*

1993

- N° 13. *Théories de l'action*
N° 14. *Nouveaux modèles de socialisme*

1994

- N° 15. *L'inconscient du social*
N° 16. *Amérique latine*

LES COLLOQUES D'ACTUEL MARX

Fin du communisme ?

Actualité du marxisme
PUF, 1991, 260 pages, 170 F

L'idée de socialisme a-t-elle un avenir ?
PUF, 1992, 285 pages, 172 F

Le nouveau système du monde
PUF, 1994, 288 pages, 146 F

Les paradigmes de la démocratie
PUF, 1994, 260 pages, 198 F

La crise du travail
PUF, septembre 1994

De la régulation aux conventions : Le grand bond en arrière ?

Alain LIPIETZ

Autant l'avouer d'emblée : la « théorie de la régulation » va mal, et la conversion de la majorité de ses représentants à une sorte de syncrétisme néo-institutionnaliste, à l'enseigne de la « théorie des conventions », constitue à mes yeux un grave recul par rapport aux intentions, à la rigueur, à l'esprit critique originaires. Mais il est juste de reconnaître que ce bond en arrière est peut-être un repli stratégique rendu nécessaire par le recul général de la pensée critique française et mondiale devant le consensus libéral et la débâcle tragique du marxisme.

Il nous faut d'abord faire un pèlerinage aux sources, avant de tirer le triste bilan de ce qui est perdu dans le passage au conventionnalisme. A titre d'illustration, je donnerai en conclusion quelques exemples tirés de la difficulté à penser les problèmes écologiques dans le cadre appauvri de l'économie des conventions.

Les fils rebelles de masse et d'Althusser

L'approche de la régulation est née dans un petit milieu bien précis de « fils rebelles »¹. Car « rebelles » nous l'étions, mais aussi fils.

Fils de Pierre Massé d'abord : nous étions pour la plupart polytechniciens, hauts fonctionnaires du puissant appareil « planiste » d'expertise économique de l'Etat développementiste fondé par Vichy et magnifié par les cadres keynéso-marxistes issus de la Résistance. Dans notre

1. Fils et non pas filles, même si Christine André, Rosa Maria Gelpi, Danièle Leborgne se joignirent très vite à l'aventure. Nous étions des garçons et des hauts fonctionnaires : ça a pesé, ça pèse encore chez des hommes à une encablure de l'âge de la retraite, quand on songe à cesser d'être rebelle.

enfance, nous avons communiqué à la mystique de la modernisation accélérée. Du mendésisme au communisme, il y avait place, dans cette haute administration recrutée sur concours à base mathématique, pour un idéal à la fois généreux et rationaliste. Mai 68 est venu, qui nous a plus ou moins radicalisés : la régulation est née entre communisme et maoïsme à la française, ce mélange spécifique de pensée-André Gorz et d'opéraïsme italien. De la mort de Pierre Overney, nous avons retenu (comme Jean Boissonnat à l'époque !) que le capitalisme nord-occidental avait plutôt réussi sa stabilisation macro-économique, mais au prix d'un fabuleux appauvrissement du sens du travail. Contrairement à ce que prétendent aujourd'hui certaines lectures fort sélectives², nous n'avons jamais oublié le rôle charnière de l'ouvrier professionnel (et comment l'aurions nous pu, quand il constituait la base de « l'autre » pilier du fordisme à la française, la massif PCF-CGT ?), mais nous mesurons à la fois l'irrationalité fondamentale et l'aliénation du taylorisme.

Quand vint la crise dite du « pétrole », nous fûmes de ceux qui identifièrent très précocement son caractère de crise majeure. Notre idée-force fut de ne pas poser la question « Pourquoi la crise ? », comme si la stabilité était de droit, mais « Pourquoi pas plus tôt ? ». Avec un délice qui nous fit plus tard assimiler à des nostalgiques de l'ordre « fordien », nous décrivîmes, économétrie et témoignages historiques à l'appui, les puissants stabilisateurs mis en place à la Libération (ou avec quelques années de décalage dans les autres pays capitalistes avancés). Nous montrâmes comment ces « conquêtes sociales » avaient servi, pour partie inintentionnellement, pour partie consciemment, à résoudre les contradictions « marchandes » du capitalisme, cette fameuse « anarchie du marché » contre laquelle le marxisme des années 1920 à 1960 (à l'école d'Évgen Varga) avait réservé tout ses coups, lui qui rêvait de faire de la société une vaste usine taylorisée³.

Double rupture pas toujours mesurée. Avec la conception instrumentale (ou omnipotente) de l'État, d'abord, mais derrière, avec le fonctionnalisme dans sa version vulgaire, intentionnaliste : « c'est étudié pour ! ». Il faut ici dissiper ici une équivoque et un reproche qui nous fut souvent adressé⁴. Non, ce n'était pas « étudié pour », et surtout

2. Par exemple P. Saunier, *L'ouvriérisme universitaire*, l'Harmattan, 1994.

3. Sur le rapport de la régulation aux « marxismes » antérieurs, voir mon livre *Crise et Inflation : pourquoi ?*, Maspéro, La Découverte, 1979.

4. Sur ces problèmes méthodologiques, voir mon article : « La trame, la chaîne, et la régulation : outils pour les sciences sociales », *Economie et Société* R5, Déc. 1990.

pas dans une origine mythique (les ordonnances de 1945, le Wagner Act ou le rapport Beveridge). Les « compromis institutionnalisés », selon l'heureuse formule de Robert Delorme et Christine André, étaient des compromis de rencontre (des « trouvailles ») entre forces hostiles. Il s'est trouvé que l'institutionnalisation des compromis a « pris », comme une mayonnaise : elle a résolu, provisoirement, certaines contradictions du capitalisme, permettant l'essor des « glorieuses » années du fordisme. Après-coup, elle a joué un rôle fonctionnel dans cet essor : nous sommes des « fonctionnalistes ex-post ». Et j'ajoute que ces modes de régulation du conflit incluaient la lutte elle-même, du *connecting bargaining* germano-américain aux « offensives de printemps » japonaises. Même Mai 68 fut partiellement « régulateur ».

Il nous fut alors facile d'identifier les deux failles du modèle fordiste :

– du côté du procès de travail, où il confiait le « progrès technique » aux cadres et aux machines qu'ils inventaient, laissant en jachère ce qu'on nommerait plus tard les « ressources humaines » des exécutants.

– du côté du mode de régulation, presque exclusivement national, alors que la dynamique même du fordisme, après avoir parachevé l'édification des « marchés intérieurs » du capitalisme, débordait les frontières, internationalisant les marchés et, pire encore, les processus productifs.

Mais encore nous fallait-il avoir identifié, à l'origine, les caractères conflictuels, contradictoires du capitalisme. Derrière le partage régulé des « dividendes du progrès », il fallait avoir reconnu les conflits de classe, et les armistices. La contradiction et les sujets.

Et en cela nous étions les fils rebelles d'Althusser⁵. Fils d'abord : nous avons appris auprès de lui à reconnaître, derrière l'anarchie grouillante des actes d'échanges économiques, la reproduction du face à face entre les classes, exploités et exploités. Nous avons appris que la pacification keynésienne de cette anarchie n'abolissait pas le caractère radicalement oppresseur du capitalisme, dans l'ancre de la production et de la mise en valeur du capital. Encore toute althussérienne, la thèse de Michel Aglietta niait même l'indépendance des branches et des entreprises, et traquait dans chaque respiration du procès de travail le contrôle de l'extorsion de la plus-value. Il avait fallu

5. Sur notre rapport à Althusser, voir ma contribution « From Althusser to Regulation Theory » in Kaplan & Sprinker (eds) *The Althusserian Legacy*, Londres, Verso, 1993.

un an de séminaire, précédant la rédaction du *Régulation et crise du capitalisme* ⁶, pour le convaincre de remettre un peu de ce marché aveugle (la fameuse Section I du *Capital*) sur lequel Althusser avait jeté le manteau de Noé.

Pour rompre avec cette hypostase de la structure « sans contradiction originaire » (hors l'affrontement passif des classes), il fallait retrouver la contradiction marchande, retrouver l'autonomie des sujets, y compris des entrepreneurs.

La rébellion était double. Sur l'axe « vertical » (exploiteurs/exploités), on pouvait reprendre l'essentiel (les forces productives taylorisées comme cristallisation de rapports sociaux despotiques), et il suffisait de le « remettre en mouvement » : la régulation comme compromis réglés sur un champ de luttes, le « terrain contesté » de l'organisation du travail et de la répartition du produit. Sur l'axe « horizontal » (le conflit des « sujets marchands »), la rébellion était théoriquement plus profonde. Nous nous écartions du holisme commun au structuralisme et au keynésianisme pour réintroduire la subjectivité, le conflit d'intérêts, des stratégies échappatoires. Nous faisons un pas vers l'individualisme méthodologique, et nous couvrons aussitôt cette brèche en concevant la régulation comme un mode de résolution instable de la contradiction social-privé.

Un pas nécessaire, et que je ne regrette nullement. Mais un pas dangereux, la suite allait le montrer.

Erosion et résignation

Nous étions tous critiques du Programme Commun, mais nous avons tous vu dans la victoire de la gauche en 1981 une opportunité, non pour sortir du capitalisme (déjà nous ne rêvions plus, même les ex-maoïstes !) mais pour inventer un autre paradigme technologique, un autre mode de régulation, un autre modèle de développement. Capitaliste, certes, mais moins dur que l'issue libérale à la crise du fordisme introduite depuis 1978 par Barre, Thatcher et Reagan. Aussi acceptâmes-nous l'invitation de Jacques Attali de le rencontrer régulièrement à l'Élysée à titre de critiques strictement bénévoles de l'expérience en cours. Le régulationnisme avait acquis quelque prestige chez les économistes du PS. Nous savions à peu près ce que nous avions à faire : les mettre en garde contre les dangers d'une ouverture

internationale sans maîtrise de ses conséquences sur le mode de régulation national, insister sur l'urgence d'une révolution post-taylorienne.

On nous fit vite comprendre que ce n'était pas le propos : « Nous n'avons pas besoin d'économistes aux yeux bridés ». Maoïstes, ni même japonais, eux ne l'étaient certes pas. En haut lieu, on ne voyait d'issue qu'en la technique et les puces. Et quand la relance keynésienne se perdit dans les sables de l'ouverture européenne, on choisit l'Europe contre la politique sociale. Avec le fordisme, l'espérance socialiste, sous sa forme pieusement conservée depuis André Philip et le Conseil National de la Résistance, était définitivement enterrée en 1983.

La position de fils rebelles mais fils quand même devenait de ce fait impossible, et chacun de nous dut choisir sa voie. Ce ne fut pas la même. J'ai pour ma part choisi l'opposition militante au « tournant de la rigueur », et trouvé dans l'écologie politique la voie d'une double opposition au fordisme du passé et au libéral-productivisme de notre époque. Mais je n'ai nullement l'intention de polémiquer politiquement avec ceux qui choisirent de « faire quelque chose quand même » dans le cours nouveau. Je garde le souvenir d'une camaraderie, d'un acharnement commun à traduire en propositions réalistes des analyses théoriques, et, dans le noir de notre crise, je ne prétendrai pas avoir fait œuvre plus utile, en courant les cercles syndicaux et ce qui restait d'activisme à la base, *L'audace et l'enlèvement* ⁷ dans ma musette, que ceux qui choisirent de bricoler, au sein des institutions, des formes rationnelles pour tempérer l'anarchie retrouvée d'une économie mondialisée.

Naturellement, nous sommes tous restés anti-tayloriens. Même Riboud et Dalle font l'éloge de la « mobilisation des ressources humaines » ! Mais que leur proposer en échange ? Sur quoi centrer le régime d'accumulation ? Sur le salaire, ou sur la conquête du temps libre ? Et que dire face à l'Europe ? Vouloir jusqu'au bout sauver le cadre national des compromis institutionnalisés (comme Jacques Mazier et moi au début des années 80) ? Se résoudre à l'Europe du libre échange même sans compromis capital-travail commun ? Ou proposer une européanisation de la régulation salariale (comme je le fais aujourd'hui) ? Qui peut dire ce que fut la position de tel ou telle régulationniste face au traité de Maastricht, alors qu'il ne s'agit de rien moins que du choix

6. Calmann-Levy, 1974.

7. La Découverte, 1984.

décisif d'un mode de régulation ? Les quelques uns qui prirent position publique (Michel Aglietta et moi) ⁸ l'ont fait de manière divergente.

A ce niveau, et sans même faire référence à un matérialisme vulgaire (« c'est l'être social qui détermine la conscience »), on ne peut plus parler de divergence de préférences sur la base d'un socle théorique commun. C'est le socle lui-même qui a volé en éclat.

Le grand bond en arrière

La faille commença lors de la publication de deux livres presque jumeaux sur la monnaie : *La violence de la monnaie* d'Aglietta et Orléan et *Le monde enchanté* (de ma part) ⁹, et, dans sa recension commune au *Monde Diplomatique*, Benjamin Coriat en était bien conscient.

Mon propre livre cherchait à articuler un espace « profond » des relations de classes, mesuré en valeur, et un autre espace superficiel, esquissé par Marx lui-même, l'espace des prix composé par les agents. La possibilité même de cette composition dépendait de la politique (au sens plein du terme) du système monétaire piloté par la Banque Centrale. En somme, prenant au sérieux la formule de Marx (« la forme valeur est le langage des marchandises »), j'esquissais la dimension communicationnelle du système des prix.

Achevant le mouvement de renversement de l'althussérisme, Aglietta et Orléan réduisaient l'économie à un affrontement mimétique d'individus autonomes, affrontement qui ne pouvait se pacifier que par l'élection-exclusion d'une institution placée en dehors de l'affrontement et de la délibération politique : la monnaie. Les prises de position actuelles d'Aglietta en faveur d'une monnaie unique émise par une banque centrale indépendante, ancre autour de laquelle auraient à tourner les autres rapports sociaux, fût-ce au détriment « de la terre, du travail, et même des machines » selon le mot de Polanyi, représentent certes politiquement et socialement un « grand bond en arrière », mais dont les germes étaient semés dès alors.

Car le « bond en arrière » théorique est beaucoup plus spectaculaire, et va culminer dans la théorie des conventions. Alors que la régulation privilégiait les contradictions verticales (dominant/dominé)

et introduisait un peu de subjectivité et d'agir communicationnel dans la reproduction conflictuelle des structures, la théorie des conventions fait le chemin inverse. Elle part de la compétition horizontale d'individus supposés égaux, et cherche à rationaliser cette compétition en la rigidifiant autour de quelques « conventions », ces structures cognitives inventées dans le passé puis « oubliées ».

Premier basculement donc : de l'accent sur les contradictions verticales vers les seules relations horizontales, conçues comme juxtaposition empirique d'individus libres et égaux chers à l'individualisme méthodologique. Certes, cette évolution théorique traduisait bien le grand retour de « l'anarchie du marché » avec la « dérégulation » et la mondialisation, grand retour que le régulationnisme des années 70-80 avait correctement anticipé. Mais, si la réalité présentait bien ce grand retour, y compris dans la forme même d'un rapport salarial de plus en plus flexible, fallait-il pour autant basculer dans le mythe individualiste, tempéré par les exigences du « cognitif », là où l'on savait reconnaître jadis un affrontement structurel, tempéré par les exigences du communicationnel ?

Dans le cas de la monnaie, qui est bien dès l'origine une structure de régulation « horizontale », surtout dans le cas du marché des changes, cela pouvait se comprendre. Mais la prise de parti en faveur de « l'ancre de la monnaie unique » au-dessus de la société n'était-elle pas un retour au vieux fantasme de combattre l'anarchie des passions humaines par la mise « hors-politique » d'une institution-maître censée garante de « l'administration des choses » ?

Plus stupéfiante encore fut la pénétration du « cognitif-horizontale » là où nous reconnaissons jadis un rapport d'oppression : le rapport salarial. Cette négation de la domination est hautement revendiquée dans les textes introductifs des « économistes de la grandeur » ou des « conventions ». Il faut dire ici un mot du paradigme fondamental de toute cette littérature : le paradigme du carrefour ¹⁰.

Soient en effet deux automobilistes se présentant à un carrefour. Faute de pouvoir régler leur pas, ils courent à la collision, qu'ils soient aimables ou machos, à moins que n'existe, préalablement à leur rencontre, une *convention* intériorisée (et non renégociée à chaque rencontre) : règle de priorité ou d'observance de feux tricolores... Tel serait le fondement de toutes les relations sociales stabilisées entre présumés sujets indépendants.

8. Voir *Berlin, Bagdad, Rio* (Quai Voltaire, 1993) et *Vert espérance* (La Découverte, 1994).

9. Respectivement : P.U.F 1982 et La Découverte 1983.

10. Voir le numéro de Mars 1989 de la *Revue Economique*.

L'ennui, c'est que le paradigme du carrefour est vieux comme le monde, et que les Anciens n'étaient pas dupes. Sur la route de Thèbes à Corinthe un Vieux Mâle rencontre un éphèbe et anticipe « conventionnellement » sa priorité. Le fils rebelle sans le savoir tue le père : on en parle encore ! « *Il a quatre valets* » remarque Blaise Pascal : je lui dois la priorité. Rapports de parenté, richesse et pouvoir : on savait jadis reconnaître les structures lourdes sous-jacentes à l'interaction contingente des individus ; on savait reconnaître dans les « règles de politesse » l'euphémisation de rapports de domination. Seule la démocratie automobile, entre citoyens *préalablement* égaux, a contraint l'Etat à fixer des règles afin que le trafic (pour paraphraser Marx et Engels) ne s'épuise pas dans un embouteillage sans fin.

Or, des rapports structurels verticaux, il en existe encore, ne serait-ce que dans la production. Pourtant, dans cette étrange convergence d'ex-marxistes régulationnistes et de néo-classiques hétérodoxes, le rapport salarial apparaît comme une interaction contractuelle entre de gentils organisateurs de bonne volonté et une bande de supposés tire-au-flanc auxquels il s'agit d'extorquer un savoir-faire qu'ils cachent jalousement. Tel est bien la présentation du rapport « *principal-agent* » chez Jones ou Leibenstein, qui correspond d'ailleurs (la gentillesse de l'organisateur en moins) à la vision de contre-maître qu'était celle de Frederick Taylor face au « sublime » et à ses pairs. Mais on est confondu de retrouver cette représentation mythique dans le célèbre article « révisionniste » de Boyer et Orléan¹¹. Là où nous avons su lire, il y a 20 ans, dans les textes de Ford, le double souci de la rationalité de l'exploitation *et* de la stabilité macro-économique, le conventionnalisme ne sait plus lire qu'une règle de coordination proposée aux salariés pour travailler de bonne humeur tout en échappant à l'accusation de « jaunes » de la part de leurs camarades (à moins que la règle ne soit proposée aux patrons !). A la lecture ex-post des théoriciens du fordisme (le salaire comme échange de la soumission au taylorisme dans la production contre le droit à la consommation de masse), nos deux auteurs substituent la lecture, qui fut d'ailleurs celle de Gramsci (mais lui était en prison !), d'un simple « salaire d'efficiencia », et encore plus bizarrement, ils attribuent aux grandes entreprises japonaises actuelles (qui ont largement abandonné le taylorisme) la réalité du fordisme...

11. « Les Transformations des conventions salariales entre théorie et histoire : d'Henry Ford au Fordisme », Colloque CREA-Univ. Stanford, 1990, publié en 1991 dans *La Revue Economique*.

Cette réduction de toute relation à une interaction horizontale, cette réduction de la réalité complexe de la « coopération despotique » capitaliste à un pur problème d'organisation par des règles transactionnelles (encore plus nette dans le glissement des *Saturniens* de Philippe Messine à *L'économiste et le manager* de Philippe Lorino)¹², ce glissement du « compromis institutionnalisé » aux « règles cognitives », qui rejoint d'ailleurs la « tectologie » de Bogdanov (ancêtre de la réponse stalinienne à l'anarchie du marché), signale un troisième bond en arrière : le retour à l'intentionnalisme.

Si en effet les conventionnalistes prennent bien soin « d'oublier dans la nuit des temps » l'origine des conventions, ils les pensent bien comme des accords ayant pour but conscient de réaliser ce à quoi elles servent : minimiser les coûts de transaction et les effets pervers. On est loin du double souci de régulationnistes, de rechercher l'*archéologie* des formes régulatrices, et de souligner qu'elles ne servaient *pas nécessairement*, pour leurs « inventeurs » (et souvent ne sont toujours pas perçues par leurs « usagers »), à jouer leur rôle effectif dans la régulation des structures contradictoires. Parce qu'elles étaient *fondamentalement* un compromis au sein d'une lutte, qui résultait, sans l'avoir voulu, en une stabilité précaire et transitoire.

En guise de conclusion : conventions d'environnement ou régulations écologiques

C'est dans le domaine où les conventions sont *en train* de se créer (d'ailleurs sous ce nom même de convention !) que l'ambiguïté est à son comble : dans le domaine des crises écologiques.

Les relations écologiques sont justement des relations de type horizontales : entre chacun et tous les autres, face à un « environnement » qui est à la fois la condition et le produit de leur activité. Bien entendu, ces relations sont surdéterminées par l'ensemble des autres rapports sociaux, horizontaux (rapports marchands, rapports de citoyenneté) ou verticaux (salarial, rapports centre-périphérie).

Revenons au paradigme du carrefour, qui, en cas de crise écologique, devient embouteillage. L'environnement y a une double dimension : c'est à la fois le carrefour tel qu'il est matérialisé par une infrastructure, et l'ensemble des *autres* automobilistes. Chacun fait à la fois partie des « autres » et est gêné par les autres : l'environnement, c'est

12. La Découverte, 1987 et 1989.

bien sûr les autres. On peut s'en sortir en instituant des règles de priorité, en installant un feu rouge, en organisant un péage, en mettant en service des transports en commun, en rendant les déplacements inutiles. Dans tous les cas, il s'agit de s'organiser mieux (le « cognitif » !), mais il s'agit surtout de savoir ce que la société est prête à payer pour rendre les déplacements tolérables, et on peut même se demander si les déplacements (surtout en voiture) sont bien nécessaires. Derrière « l'organisation », c'est de choix de société dont il est question : de valeur donnée au temps, de priorité de l'être sur l'avoir, d'urbanisme et de civisme. Et derrière tout cela, de puissants intérêts.

Encore dispose-t-on là de moyens de régulation généraux : Etats, municipalités, impôts, code de la route... Que dire alors de ces crises dites « globales » (Ozone, effet de serre) où un modèle de développement en asphyxie un autre, où un modèle de consommation compromet le bien être de générations futures, où les choix de certains pays compromettent l'avenir de continents qui n'en peuvent mais ?

La Conférence de Rio, avec les conventions Climat et Biodiversité eut à traiter de telles contradictions¹³. Elle a provisoirement échoué, tant les contradictions Nord-Sud ont obligé chacun à jouer son rôle, même parfois contre ses propres intérêts. Des « conventions » seront un jour peut-être réellement définies et appliquées. Elles seront le produit de luttes, où s'affrontent des idéologies (productivisme et écologisme), des intérêts (ceux du capital industriel et ceux des masses populaires), des habitudes (y compris dans les masses populaires) ; elles imposeront la renégociation de compromis anciens, « productivistes », entre exploiters et exploités...

Mais il est tout aussi possible que ces formes régulatrices ne soient jamais instituées. Car la stabilité, la « soutenabilité » n'est pas de droit. Dans les contradictions sociales, la stabilité n'est que provisoire, relative et précaire, « miraculeuse », et la lutte, la nécessité des crises, est permanente et absolue.

13. Voir mon article « Enclosing the Global Commons : Global Environmental Negotiations in a North-South Conflictual Approach », in Bhaskar & Glyn (eds) *The North, the South, and the Environment*, Londres, Earthscan.